

La statue de Saint Henri

Bernard Mulaire

Numéro 37, automne 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18774ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mulaire, B. (1987). La statue de Saint Henri. *Continuité*, (37), 47–47.

LA STATUE DE SAINT HENRI

Une oeuvre des sculpteurs Gratton et Laperle sort enfin de l'oubli.

Après avoir suivi un itinéraire peu banal, une statue d'une importance particulière pour le patrimoine artistique montréalais loge depuis le printemps 1987 au Musée du Québec. Représentant saint Henri (Henri II de Bamberg, 972-1024), l'oeuvre de bois recouvert de cuivre s'impose par ses dimensions (près de trois mètres de hauteur) et la finesse de son exécution¹.

Commandée en février 1887 au sculpteur Louis-Philippe Hébert par la fabrique Saint-Henri-des-Tanneries de Montréal, cette statue sortit, vers 1889-1890, de l'atelier des sculpteurs Olindo Gratton (1855-1941) et Philippe Laperle (1860-1934). Gratton et Laperle étaient d'anciens employés et les successeurs de Hébert en matière de statuaire religieuse². Valant à l'époque 431\$, l'oeuvre était destinée à orner une niche pratiquée au pied du clocher central de la façade de l'église Saint-Henri, façade construite en 1887-1888 par les architectes Maurice Perreault et Albert Mesnard.

DANS UNE COUR DE BANLIEUE

Victime du changement des mentalités quant à la pratique religieuse survenu après Vatican II, l'église Saint-Henri-des-Tanneries fut démolie en 1969 afin de faire place à une école polyvalente. Regrettant que ni la fabrique, ni la Commission des écoles catholiques de Montréal n'aient songé à ériger l'oeuvre sur une place publique, en souvenir de la vieille église, le démolisseur

(A.B.C. Démolition Entr. Ltée de Sainte-Julie, comté de Verchères) conserva la statue, l'ajoutant aux vestiges hétéroclites en sa possession. Des visiteurs ontariens exprimèrent l'intention d'acheter la statue mais se désistèrent à cause des coûts prohibitifs qu'aurait occasionnés le transport de l'oeuvre par train jusqu'à leur lieu de résidence. À l'automne 1970, d'autres particuliers, M. et Mme Réal Trudeau de Boucherville, remarquèrent à leur tour la statue chez le démolisseur. M. Trudeau reconnut l'oeuvre de l'ancienne église Saint-Henri, qui faisait face au poste de police de Saint-Henri où lui-même travaillait. Le temple démolé avait même servi de lieu attitré pour les fêtes religieuses des policiers du quartier.

Comme la statue revêtait pour lui de multiples significations, M. Trudeau s'en porta acquéreur. Il l'installa dans sa cour à Boucherville, sur une solide base de pierres des champs. Faisant preuve d'une rare sensibilité pour la chose artistique, il confia à un spécialiste du cuivre la responsabilité de restaurer et de réparer la statue, quelque peu endommagée à la suite de ses récents déplacements. Cette intervention, exécutée malgré tout avec soin, explique que l'épée du Saint Henri ne touche plus les pieds de la statue comme à l'origine. Compte tenu des circonstances, cette inexactitude se pardonne de bon gré.

L'oeuvre domina la cour de M. et Mme Trudeau jusqu'à l'été 1986, lorsque M. et Mme Conrad Dorion achetèrent la

propriété, statue comprise. Conscients de sa valeur patrimoniale, les nouveaux propriétaires offrirent alors la statue au Musée du Québec. Ainsi, grâce à la prévoyance exemplaire de quelques personnes, le Saint Henri de Gratton et Laperle, oeuvre qui constitue l'une des pièces majeures de leur production commune, et que d'aucuns croyaient détruite depuis longtemps, fut préservé et rendu à la collectivité. Les auteurs d'une action aussi éclairée et généreuse méritent certes nos remerciements et nos félicitations.

1) Le Saint Henri invite à une comparaison avec un Saint Louis de France, non daté, que l'on a attribué à Olindo Gratton. Cette dernière oeuvre orne la façade de l'église de Saint-Louis à Terrebonne. Représentant un type d'homme plus jeune (imberbe et svelte), le Saint Louis renvoie à une source commune, sinon au Saint Henri même, en raison de la similitude du costume, des attributs et de la pose. Ces rapprochements soulèvent d'intéressantes questions sur le phénomène du mimétisme en art ancien du Québec, en plus d'appuyer l'attribution du Saint Louis à Gratton.

2) Pour en savoir davantage sur les sculpteurs Gratton, Laperle et Hébert, voir: Bernard Mulaire, *Étude de la carrière et de l'oeuvre du sculpteur québécois Joseph-Olindo Gratton (1855-1941)*, mémoire de maîtrise en études des arts, Montréal, Université du Québec, novembre 1986, 2 tomes, 585p.

Bernard Mulaire

Étudiant au doctorat en histoire de l'art à l'Université Laval.



La colossale statue recouverte de cuivre, d'une taille de près de trois mètres, nichait au clocher de l'église Saint-Henri-des-Tanneries, à Montréal, avant sa démolition en 1969. (photo: Musée du Québec, P. Altman)